

REGLEMENT COMPETITION TV et CINEMA « ECRAN JEUNESSE »

ORGANISATEUR

La compétition du Festival Ecran Jeunesse est gérée par la Société ICE France avec le soutien de l'Union Francophone. Ces deux organisations ont décidé de promouvoir la créativité et les innovations éditoriales sur les écrans destinés aux jeunes publics qu'ils soient âgés de 4 à 11 ans ou de 12 à 16 ans.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Qui peut être candidat ?

Les Prix « ECRAN JEUNESSE » concernent toutes les productions linéaires et numériques, dans le genre audiovisuel que sont les long-métrages, les séries filmées ou d'animation et les émissions éducatives ou de divertissement. Les diffuseurs ou producteurs sont habilités à inscrire leurs œuvres.

Les dates à retenir :

Ouverture des inscriptions : 15 septembre 2021

Date de clôture : 25 octobre 2021

Période d'éligibilité : travaux inédits de diffusion en France au 10 novembre 2021 (excepté pour les émissions ludo-pédagogiques)

Délibération : dimanche 14 novembre 2021

Remise de Prix : dimanche 14 novembre 2021

LES CATEGORIES

La compétition est divisée en 4 catégories. Le Festival laisse le choix aux producteurs et diffuseurs d'opter pour la catégorie correspondante au public visé. Néanmoins, les jurys ont la possibilité de reclasser une œuvre dans une autre catégorie s'ils le jugent pertinent et favorable.

Prix par genre :

- Grand Prix Cinéma
- Grand Prix série animée francophone
- Grand Prix série animée espagnole
- Grand Prix série animée étrangère
- Prix de la série fiction francophone
- Prix de la série fiction internationale
- Prix public de la série animée 4-6 ans*
- Prix public de la série animée 7-11 ans*
- Prix public de la série 12-16 ans*
- Prix du personnage favori
- Prix de l'émission ludo-éducative

* *Le prix du public concerne le vote du public en salle.*

Langue et territoire

Toutes les œuvres projetées doivent être exprimées en français (doublage autorisé ou sous-titrage uniquement pour des œuvres pour les 12 ans et +).

LE COMITE DE SELECTION

Le Comité de sélection sera représentatif de tous les métiers de la filière (un producteur, les diffuseurs représentatifs de l'offre audiovisuelle ou numérique, un auteur, un réalisateur, un journaliste...). Il sera présidé par le Directeur Général du Festival. Le Comité de sélection se réunira la deuxième quinzaine d'octobre pour définir les films retenus pour la compétition officielle.

Ces œuvres seront projetées en avant-première hors compétition ou compétition.

LE JURY

Le Jury sera constitué de personnalités du monde de l'audiovisuel (un producteur, un auteur ou un écrivain, un réalisateur, un comédien, un dessinateur ou illustrateur, un compositeur, personnalité reconnue et qualifiée...). Il sera présidé par une personnalité de renom choisie pour sa connaissance du secteur. Les délibérations se dérouleront durant la **manifestation**. Les résultats seront strictement confidentiels jusqu'à la remise des prix prévue le dimanche 14 novembre.

VALORISATION DU PALMARES ET DES LAUREATS

La cérémonie de remise des prix se tiendra le dimanche 14 novembre en présentiel et en ligne. Les œuvres primées seront mentionnées dans les médias B to B partenaires ou non de la manifestation, la presse grand public en France et à l'international. Elles seront visibles sur les sites « Ecran jeunesse » et de l'« Union Francophone ».

Comment participer ?

Le site d'inscriptions en ligne sera ouvert le 15 septembre 2021.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Catherine Sanchez cathy@ecranjeunesse.com - 06 59 64 28 06